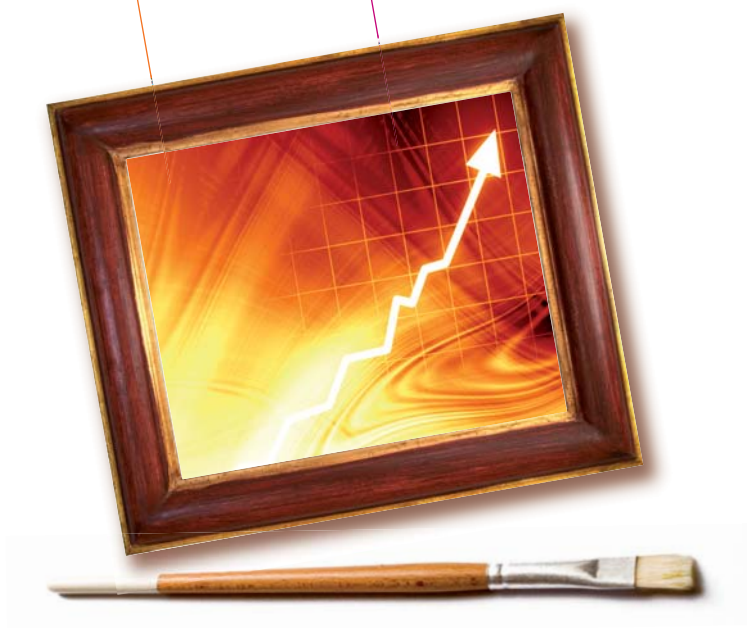


Culture & Performance Économique



Quelles stratégies pour l'emploi et le développement des territoires ?

Étude de cas : Paris

Synthèse

Paris, capitale française et ville culturelle historique, est la première destination touristique mondiale. Elle attire plus de 28 millions de touristes par an. Le secteur culturel est très important dans l'économie parisienne. Il est notamment porté par une population intra-muros de plus de deux millions d'habitants, qui s'insère dans un bassin de vie de plus de 10 millions de personnes.

Une offre et une activité culturelle riche et intense, son cadre de vie, le poids de l'économie de la connaissance et le dynamisme économique sont autant de facteurs d'attractivité clés pour cette métropole. Paris bénéficie aujourd'hui (comme quelques autres villes mondiales) d'un cercle vertueux de développement fondé sur la culture : une population importante et la présence sur son territoire de toutes les filières culturelles (spectacle vivant, patrimoine et musée, cinéma, musique, architecture...) qui conduisent à une concentration des emplois, des entreprises et des compétences créatives. Leur concentration géographique facilite les échanges et dynamise l'activité culturelle et créative sur le territoire, et accroît son attractivité. Paris est aujourd'hui la première ville créative¹.

Pourtant, dans un contexte de recul du tourisme international et de crise économique, sa position de première destination touristique et de métropole innovante est fragilisée, et Paris doit répondre à de nouveaux défis. Une de ses réponses est d'inscrire son développement dans un cadre géographique élargi et cohérent, grâce au projet du Grand Paris. La ville construit également une véritable stratégie en matière de développement de pôles d'excellence sur les filières culturelles.

Présentation des Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces de Paris

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">▪ Une image de marque et une identité culturelle très forte▪ Une attractivité forte de la métropole au niveau international▪ La première destination touristique mondiale▪ Une population importante▪ La présence de toutes les filières artistiques sur le territoire▪ Une capacité très forte d'innovation (ville créative n°1 en Europe)	<ul style="list-style-type: none">▪ Un taux de chômage élevé : 9,1% (donnée 2010)▪ Des difficultés sociales dans le secteur culturel liées au statut des intermittents du spectacle
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">▪ La ville centre s'inscrit dans un bassin de vie très important, au cœur de l'Europe▪ Le projet du Grand Paris : un projet d'urbanisme et de développement d'ampleur nationale▪ Un potentiel de développement croisé et de projets culturels trans-sectoriels entre les filières culturelles	<ul style="list-style-type: none">▪ Une concurrence internationale pour l'attraction des capitaux, entreprises, compétences▪ La crise économique et le recul du tourisme international▪ Un développement déséquilibré entre la région Ile-de-France et le cœur de la métropole parisienne

¹ Selon le rapport « Priority Sector Report: Creative and Cultural Industries » (mars 2010) de l'European Cluster Observatory pour la Commission Européenne
Forum Avignon 2010
Etude de cas : Paris

Carte d'identité de Paris	
Population	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ville de Paris (intra-muros) : 2 181 374 habitants en 2007 (5^e ville de l'Union européenne). Déclin démographique depuis le début du 20^{ème} siècle et reprise récente. ▶ Agglomération parisienne² : 10 142 983 habitants en 2006 dont 14,5% d'étrangers (396 communes) – près de 80% de cette population est concentrée en banlieue parisienne ▶ Aire urbaine de Paris³ : 11 769 433 habitants en 2006 (en hausse constante)
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ville de Paris : 105,40 km² - représente 0,9 % de la région Île-de-France (petite taille administrative de la Ville de Paris). Paris est la capitale la plus dense d'Europe. ▶ Agglomération parisienne : 2 723 km² ▶ Ile-de-France : 12 072 km²
Périmètre de la métropole	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'agglomération dense est constituée de la Ville de Paris et des trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) ▶ L'aire urbaine de Paris s'étend sur la quasi-totalité de l'Île de France, sur une partie des régions voisines (Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie et Picardie), et 14 départements. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elle est à comparer à une <i>metropolitan area</i> américaine (comparable au Grand New York). L'aire urbaine de Paris - dont la population est plus élevée que celle de la région Île-de-France - se situe au 22^e rang des mégapoles les plus peuplées du monde. ▶ Région francilienne (Ile-de-France ou IDF) : elle est fortement centralisée sur l'agglomération de Paris qui s'étend sur 20% de la surface régionale mais absorbe 90% de sa population (région métropolitaine relativement grande à l'échelle européenne).
Dynamique économique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Acteur économique européen majeur (IDF) : 2^e région européenne en termes de PIB par parité de pouvoir d'achat et 6^e en termes de PIB par habitant (28 656€/habitant) ▶ Dynamisme économique fort malgré un marché de l'emploi en difficulté : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de chômage élevé : 11,4% en 2006 ▪ 2^{ème} pôle d'implantation des 500 plus grandes entreprises du monde après Tokyo ▪ 1^{er} parc européen d'immobilier d'entreprises ▪ La Ville de Paris génère 59% du PIB de la région ▪ L'agglomération dense définie ci-dessus concentre 3/4 des entreprises franciliennes, 2/3 des emplois de l'Île-de-France et 3/4 des RMIstes de l'Île-de-France ▶ Le chômage est en constante hausse depuis 2008 (niveau plus élevé que la moyenne nationale). Les emplois les moins qualifiés et les populations jeunes sont les plus menacés. Impact plus modéré de la crise en Ile-de-France (recours au chômage partiel / économie davantage tournée vers les services). ▶ Fort potentiel d'innovation : un actif sur cinq travaille dans les secteurs de la recherche et de la haute technologie. L'agence de développement économique Paris Développement, qui est soutenue par la Mairie de Paris et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, soutient activement le développement de pôles d'innovation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pôle numérique : 1^{er} pôle de recherche en mathématique fondamentale en Europe, 13 550 étudiants, 92 000 salariés, 8 500 entreprises (dont 10 sièges mondiaux) ▪ Pôle santé : Paris et sa région concentrent plus de 45% de la recherche publique et privée dans le secteur de la santé (Paris : 43% des entreprises de biotechnologies) ▪ Pôle design : le chiffre d'affaires du design en France est estimé à plus de 1,6 Milliards d'Euros en 2007. Plus de 50% des activités de design sont réalisées à Paris (4600 designers et créatifs, 2200 structures liées au design, 17 grandes écoles et formations de design)
Secteur du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Première destination touristique au monde : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Paris intra-muros : 28 millions de visiteurs dont 17 millions d'étrangers (63%) ▪ Ile-de-France : 44 millions de visiteurs ▶ Impact économique majeur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1/3 des emplois touristiques français sont en Ile-de-France, avec 156 250 emplois salariés directs dans les activités caractéristiques du tourisme à Paris (+4% par rapport à 2006), soit 12,5% de l'emploi total de Paris

² Agglomération ou 'unité urbaine' (INSEE) : ensemble bâti continu, où les différents bâtiments sont toujours séparés de moins de 200 mètres. Selon l'INSEE, l'unité urbaine ou agglomération contenant Paris comprenait 396 communes dans sa délimitation de 1999, de Melun à Mantes-la-Jolie. Trois départements (en dehors de Paris) étaient intégralement inclus dans cette unité urbaine : les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

³ La notion d'unité urbaine ne permet pas toujours d'intégrer certaines zones qui sont économiquement et géographiquement des banlieues d'une ville, mais qui n'ont pas une continuité de bâti avec celle-ci. La notion 'd'aire urbaine' (INSEE) se définit comme un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave constitué d'un pôle urbain (une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois) et des communes dite mono-polarisées, c'est-à-dire dont plus de 40% de la population travaille dans ce pôle urbain ou dans une autre commune déjà mono-polarisée.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 101 établissements touristiques à Paris ▪ Chiffre d'affaire du secteur hôtelier en 2007 : 4,44 milliards d'euros ▶ Importance du tourisme d'affaire (43,8 % des nuitées en 2008, pour 902 congrès). De nouvelles villes se positionnent sur ce marché : Paris perd sa 1^e place en 2007 au profit de Singapour. ▶ Secteur culturel et de loisirs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parcs d'attraction Disneyland et Walt Disney Studios ont accueilli en 2008 15,3 millions de visiteurs dont 43% de français ▪ Avec 55 millions d'entrées en 2009, la fréquentation des musées parisiens bat des records (45 millions en 2004 soit +20% d'augmentation en cinq ans) 	<p>Répartition des emplois touristiques en France</p> <table border="1"> <caption>Répartition des emplois touristiques en France</caption> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Paris</td> <td>14%</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France hors Paris</td> <td>17,8%</td> </tr> <tr> <td>Autres régions</td> <td>68,2%</td> </tr> </tbody> </table>	Région	Pourcentage	Paris	14%	Ile-de-France hors Paris	17,8%	Autres régions	68,2%																	
Région	Pourcentage																										
Paris	14%																										
Ile-de-France hors Paris	17,8%																										
Autres régions	68,2%																										
Secteur culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Emploi culturel en Ile-de-France : 121 900 salariés ▶ Les intermittents du spectacle représentent 65 528 emplois en Ile-de-France, soit 51% des salariés du régime de l'intermittence du spectacle en France. Le nombre de jours moyen travaillés par an est 66% plus élevé dans Paris, où les métiers du Spectacle occupent 42% des emplois, contre 35% dans le reste de l'IDF. 	<p>Emplois culturels en IDF</p> <table border="1"> <caption>Emplois culturels en IDF</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Enseignement artistique</td> <td>61%</td> </tr> <tr> <td>Conservateurs</td> <td>31%</td> </tr> <tr> <td>Adjoint du patrimoine</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Bibliothécaires</td> <td>2%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Nombre de jours moyen travaillés par an par intermittent</p> <table border="1"> <caption>Nombre de jours moyen travaillés par an par intermittent</caption> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Nombre de jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Paris</td> <td>105</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France hors Paris</td> <td>66</td> </tr> </tbody> </table> <p>Détail des emplois par secteur</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Spectacle (%)</th> <th>Audio visuel (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Paris</td> <td>42%</td> <td>58%</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France hors Paris</td> <td>35%</td> <td>65%</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Pourcentage	Enseignement artistique	61%	Conservateurs	31%	Adjoint du patrimoine	6%	Bibliothécaires	2%	Région	Nombre de jours	Paris	105	Ile-de-France hors Paris	66	Région	Spectacle (%)	Audio visuel (%)	Paris	42%	58%	Ile-de-France hors Paris	35%	65%
Catégorie	Pourcentage																										
Enseignement artistique	61%																										
Conservateurs	31%																										
Adjoint du patrimoine	6%																										
Bibliothécaires	2%																										
Région	Nombre de jours																										
Paris	105																										
Ile-de-France hors Paris	66																										
Région	Spectacle (%)	Audio visuel (%)																									
Paris	42%	58%																									
Ile-de-France hors Paris	35%	65%																									
Education	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fort potentiel d'enseignement supérieur et de recherche ▶ Paris est l'une des villes d'Europe où il y a le plus d'universités et d'écoles, 263 établissements en tout, dont : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 universités et près de 177 000 étudiants (2007) à Paris ▪ 4 écoles publiques à Paris liées aux domaines artistiques : Ecole du Louvre, Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts, Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués ▪ 46 écoles d'enseignement supérieur privé dans les domaines de l'art en Ile-de-France, dont 34 à Paris 																										

Le dynamisme intellectuel et économique de Paris, son offre culturelle riche et son patrimoine varié en font une ville extrêmement attractive captivant les touristes du monde entier, les industries culturelles et les emplois

Paris et sa région s'imposent à l'échelle européenne comme centre d'activité économique et bassin d'emploi majeurs

- ▶ Avec un PIB de 552,7 milliards d'euros en 2008, **la région parisienne est l'une des plus riches d'Europe**. Classée comme un pays, elle se retrouverait au 17ème rang de l'économie mondiale, produisant pratiquement autant de richesses que les Pays-Bas.
- ▶ L'Ile-de-France s'impose comme la **1^{ère} région européenne** (devant le Grand Londres) **pour les emplois créés** par les implantations internationales en 2007 et Paris est la **2^{ème} ville** à l'échelle mondiale (derrière Tokyo) en nombre d'entreprises étrangères y installant leur siège :
 - La ville met en effet à disposition un **parc immobilier d'affaires** très important.
 - La **qualité des infrastructures de transport** contribue de manière importante à la forte attractivité de la ville. Dotées d'aéroports internationaux d'envergure et tête de pont d'un réseau ferré (TGV, Eurostar) et autoroutier d'une qualité reconnue au niveau mondial, la ville de Paris et sa région sont à quelques heures des autres grands centres de décision européens.
- ▶ L'Ile-de-France est également réputée pour le nombre de brevets déposés chaque année. La grande proportion de chercheurs dans sa main d'œuvre en fait la région n° 1 en Europe⁴.
 - Le secteur manufacturier de haute et moyenne-haute technologie concentre 74% de ressources humaines en science et technologie en 2004 en Ile-de-France, les services à forte intensité de connaissance 80%.
- ▶ Au sein de la région, Paris reste de loin le département qui regroupe le plus d'emplois :
 - 3/4 des entreprises franciliennes,
 - 2/3 des emplois de la région,
 - Création d'entreprises importantes avec +33% entre 2002 et 2006.
- ▶ Le secteur économique le plus important est le tourisme de loisirs et professionnel. Paris est en effet la **1^{ère} destination touristique mondiale**. Ce secteur concerne **12,8% des emplois** de la capitale, soit 147 000 emplois directs et presque autant d'emplois induits (1^{er} employeur de la Ville). Il assure **8 milliards d'euros de retombées économiques annuelles et 30 millions d'euros de recettes fiscales** (taxe de séjour).

L'offre culturelle extrêmement riche et le patrimoine de Paris sont des facteurs d'attractivité clés de la ville

Nombre de sites concernés en 2008	
Parcs et jardins	467
Eglises / temples (concerts)	15
Théâtres, cafes-théâtres, chansonniers	197
Musées	136
Discothèques (2007)	35
Salles de spectacles et de concert	91
Cinémas	110
Monuments	73
Opéras	2

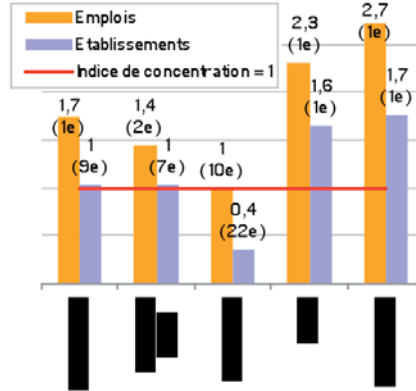
- ▶ L'**offre culturelle et de loisirs est extrêmement variée** à Paris. Avec 1 126 sites recensés en 2008, elle se positionne comme lieu culturel incontournable à l'échelle mondiale.
- ▶ Paris bénéficie d'un **patrimoine prestigieux**, et compte le plus grand nombre de monuments et places célèbres au Monde (avec Rome).
 - L'Ile-de-France possède **plus de 10% des musées de France** (soit 136 au total), et les principales fréquentations de ces musées montrent la position très dominante de la capitale à l'échelle nationale et internationale. Par exemple, avec plus de 8 millions de visiteurs en 2009, le Louvre confirme un niveau de fréquentation record. Depuis 2001, la fréquentation du Louvre est continue et a augmenté de plus de 60%, positionnant ainsi le musée au premier rang de la fréquentation des grands musées dans le monde, devant le Centre Pompidou qui compte une fréquentation annuelle de plus de 5, 5 millions de visiteurs par an.
 - Les **touristes représentent 50%** des visiteurs des musées.
- ▶ Dans le domaine du **spectacle vivant**, Paris compte 141 théâtres (dont 4 des 5 théâtres nationaux français), qui ont proposé plus de 17 300 représentations à 3,4 millions de spectateurs en 2009, ainsi que 2 opéras, dont 471 représentations à l'Opéra national de Paris pour 784 000 spectateurs.

⁴ Eurostat, Statistiques en bref, Science et technologie, 2006.
Forum Avignon 2010
Etude de cas : Paris

La présence de l'ensemble des filières culturelles concentrées au sein de la ville

Paris présente la forte particularité de regrouper sur son territoire l'ensemble des filières culturelles, employant ainsi en Ile-de-France près de **121 900 salariés**, soit 49% de l'emploi culturel total français, et 32% du nombre total d'établissements culturels français. Les principales filières sont :

- Médias (audiovisuel et presse) : 51 % des effectifs des industries culturelles franciliennes appartiennent à cette filière.
- Cinéma : l'Ile-de-France concentre 18% des cinémas, pour 1/3 des recettes et entrées. Cette filière générerait 189,7 millions d'entrées et une recette de 1,1 milliard d'euros en 2008.
- Industrie du disque : 60 millions de disques ont été vendus en France en 2008.
- Edition et imprimerie : cette filière est un employeur historique dans le domaine des industries culturelles.
- Spectacle vivant : 49% des professionnels du spectacle vivant en France sont employés en Ile-de-France.



Les 10 plus grands établissements des industries culturelles en Ile-de-France

Etablissement	Activité principale	Commune	Effectif
Société nationale de radiodiffusion (Radio France)	Activités de radio	Paris 16e	2800
Hachette Filipacchi Associés	Edition de revues et périodiques	Levallois-Perret	2000
France 2	Edition de chaînes généralistes	Paris 15e	2000
Télévision Française 1 (TF1)	Edition de chaînes généralistes	Boulogne-Billancourt	1800
CNRS	Production de films institutionnels et publicitaires	Meudon	1600
Bayard Presse	Edition de revues et périodiques	Paris 8e	1400
France 3	Edition de chaînes généralistes	Paris 15e	1300
Radio France Internationale (RFI)	Activités de radio	Paris 16e	1200
CANAL +	Edition de chaînes généralistes	Boulogne-Billancourt	1100
Institut National de l'Audiovisuel (INA)	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	Bry-sur-Marne	900

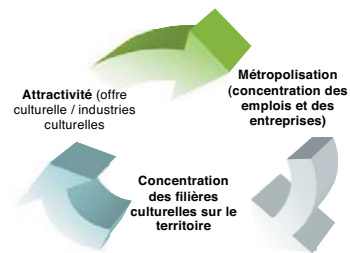
Source : Insee, CLAP au 31

décembre 2006

Attractivité, concentration des emplois et des filières culturelles sur le territoire : autant d'atouts qui permettent à Paris de bénéficier d'un cercle vertueux pour son développement culturel

La taille de Paris constitue un atout majeur et un avantage comparatif pour son attractivité économique. En effet, plus l'agglomération urbaine est grande, plus la concentration d'industries culturelles y est efficace : le lieu est plus productif et possède un potentiel d'innovation plus important. Paris capitalise ainsi sur un **cercle vertueux autour de la culture** composé de 3 facteurs clés s'alimentant :

- Paris est une ville très **attractive**, comme l'atteste le nombre très important de touristes ou le nombre d'entreprises étrangères s'y implantant. Le nombre d'étudiants étrangers souligne également cette attractivité : ils sont 37% à étudier en Île-de-France, dont 20% à Paris.
- Cette attractivité conduit à un effet de **métropolisation**, autrement dit, à une concentration de la population (effet « aimant ») et des entreprises (et donc des emplois et des compétences) sur un territoire donné.
- La métropolisation induit une **concentration de toutes les filières culturelles**, qui attirent ainsi les entreprises et les compétences et favorisent les projets en commun et le transfert de compétences. Ce phénomène est à l'origine du développement d'industries culturelles sur le territoire. Or, plus l'offre et les industries culturelles sont développées, plus la ville est attractive.



Dans un contexte de crise économique et d'évolution des modes de consommation des produits culturels, la position de Paris en tant que métropole innovante et dynamique est fragilisée

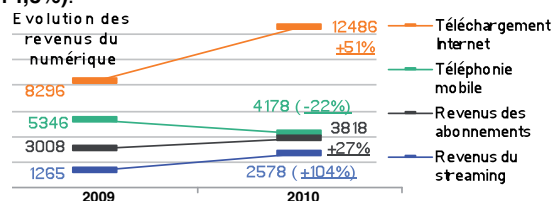
Un recul important de la fréquentation touristique étrangère

- Le bilan actuel montre un **net recul de la fréquentation des voyageurs étrangers depuis 2008**. En 2008, les résultats présentent +2,2% de nuitées vendues en hôtels par rapport à 2007, croissance essentiellement due à la **forte hausse de la fréquentation des vacanciers provenant des marchés émergents** (comme l'Europe de l'Est, le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine). En revanche, **l'euro fort et la hausse du coût du pétrole** ont engendré une baisse considérable du nombre de **touristes américains** : - 20,1% en 2008 par rapport à 2007. Le même constat est fait pour les onze nationalités étrangères les plus représentées dans le tourisme international à Paris : - 2,6% par rapport à 2007.

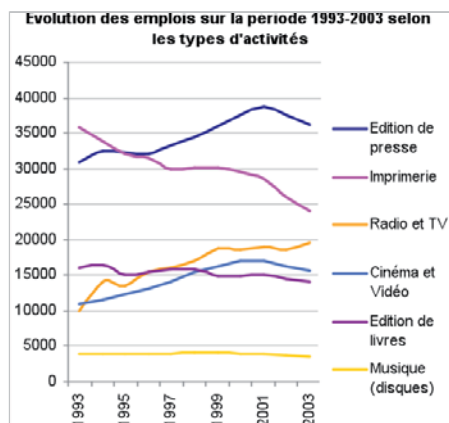
Des industries culturelles très nombreuses qui ont subi la numérisation des données et l'évolution des modèles de diffusion et de consommation

- Face à un **contexte économique difficile** et des **technologies en évolution permanente**, les industries culturelles doivent aujourd'hui relever de nombreux défis (lutte contre le piratage, baisse de la fréquentation des cinémas face aux nouveaux modèles de consommation).
- Le secteur de la **musique** a été **particulièrement fragilisé par la numérisation des données et ses impacts** (piratage en particulier). A son apogée au début des années 2000, les ventes de produits n'ont cessé de chuter depuis. En 2008, 60 millions de disques ont été vendus en France par les éditeurs, correspondant à 530 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les ventes physiques et 76,3 millions d'euros de revenus numériques (en augmentation constante).

- Ventes physiques en chute constante depuis 2002**. Pour la première fois depuis 2005, le marché physique connaît une légère **progression en 2010** (+4,3%).
- Ventes numériques de musique** : au premier trimestre 2010, elles ont représenté un chiffre d'affaires de 23,1 millions d'euros en hausse de 28,7% par rapport au premier trimestre 2009. Ce secteur constitue un **véritable enjeu pour l'avenir de la musique**. Le téléchargement Internet est devenu majoritaire au sein des ventes numériques en France avec 54% de part de marché.



- Le secteur de **l'édition de livres** et surtout **l'imprimerie** sont **en perte d'emplois**. Dans ce secteur, quelques **grands groupes d'envergure internationale** côtoient une multitude de **petites unités réactives et indépendantes**, acteurs clés des industries culturelles mais qui manquent de moyens pour financer leur développement. **L'externalisation d'un nombre croissant d'activités** s'accompagne souvent d'une **précarisation des emplois** (recours aux pigistes, intermittents, contrats à durée déterminés). Ce secteur doit intégrer les **conséquences du développement de la numérisation des contenus, de l'omniprésence d'internet et de la convergence technologique**, entraînant de nouvelles habitudes et de nouveaux besoins de la part des consommateurs. Les difficultés actuelles (piratage, propriété intellectuelle, concurrence de nouveaux modèles économiques) semblent être une **phase transitoire dans la mutation de ce secteur**. Une **politique de numérisation pour le livre** doit être définie afin de répondre aux enjeux liés au droit de la concurrence, en construisant le ou les modèles de partenariats permettant de concilier des objectifs tant culturels qu'économiques. La résolution de la problématique du prix unique pour le livre numérique peut permettre par ailleurs la protection du droit d'auteur et donc du métier d'écrivain, ainsi que de la diversité de la publication et des pôles de médiation du livre (pérennité du métier de libraires).



Forte de son image de « capitale des arts et de la culture », Paris développe une stratégie d'attractivité fondée sur le dynamisme de son offre culturelle et touristique

- ▶ Pour **conserver sa position sur la scène culturelle et son attractivité touristique à l'échelle internationale**, Paris mise sur sa position de 'capitale des arts et de la culture'. Dans un contexte de **concurrence territoriale internationale**, la pérennisation et le développement de cette renommée, à l'échelle nationale et mondiale, demeurent une préoccupation constante pour Paris et sa région. Le tourisme culturel représente près de 20% des parts du marché touristique, les touristes représentent quant à eux 60 à 80% des publics de la culture. Ces proportions ont nettement augmenté ces dernières années avec la création d'offres commerciales dédiées. Dans ce contexte, la capitale doit aujourd'hui relever plusieurs défis :
 - Améliorer l'**accueil et l'hébergement** en développant les capacités hôtelières (4 nouveaux palaces doivent s'implanter à Paris d'ici 2012 augmentant ainsi de 60% l'offre de chambres de tels établissements ; création d'une 5^{me} étoile dans la classification hôtelière)
 - Assurer la **promotion d'un Paris moderne et avant-gardiste**, lieu d'innovation ; développer l'image de Paris, en gardant le caractère monumental tout en créant une ville contemporaine
 - S'adapter aux **nouveaux modes de commercialisation** (Internet vs. Tours opérateurs)
 - Travailler sur une **dessaisonalisation totale** (favoriser le tourisme entre novembre et février)
 - Poursuivre le **développement du tourisme d'affaire** (convention signée par la ville de Paris avec la Porte de Versailles jusqu'en 2026 / projets de nouveaux pôles à Paris Nord Villepinte)
 - Poursuivre le **développement des transports**
- ▶ La **fréquentation culturelle parisienne est stimulée par la création, l'ouverture et la réouverture de nombreux sites**. Paris fait constamment évoluer son patrimoine, preuve de son dynamisme culturel. Le renouveau de l'offre culturelle à Paris s'illustre notamment avec l'ouverture de nouveaux musées (comme le musée du Quai Branly en 2006 par exemple), des rénovations majeures, le développement du pôle Chaillot ou du Palais de Tokyo. 9 sites ont été (ré)ouverts en 2007 et 8 en 2008. Le développement de l'**évènementiel gratuit** (Paris Plage, Nuit Blanche) et de l'**offre culturelle populaire** (Fête de la Musique) font aussi partie de cette dynamique.
- ▶ Des **politiques publiques d'envergure permettent le développement de nombreuses expositions temporaires**, dont la fréquentation démontre le dynamisme culturel fort de Paris :
 - Galeries nationales du Grand Palais : 1 223 000 entrées en 2009 pour l'ensemble des expositions temporaires, soit une augmentation de 37% par rapport à 2008. En tête du classement des expositions les plus fréquentées, l'exposition « Picasso et les maîtres » : 783 352 entrées (7 270 entrées par jour).
 - Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou : 2,6 millions d'entrées en 2007.
 - Cité des sciences et de l'industrie : 3 millions de visiteurs en 2009 dont 57% pour les expositions.
- ▶ La Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) gère les dix centres d'expositions de la région parisienne (**420 manifestations** en 2002). Les deux secteurs les plus importants (en m²) sont l'industrie et les biens d'équipements (21%), et les arts, le sport et les loisirs (15%). Ces événements ont généré **3,2 milliards d'euros** de dépenses de la part des participants (entreprises exposantes ou visiteurs). En outre, **382 congrès** ont eu lieu à Paris la même année (dont 10% dans le domaine des loisirs et des transports).

Le développement de pôles d'excellence à renommée internationale démontre la capacité d'innovation culturelle de Paris

- ▶ Paris mise fortement sur le développement des industries culturelles et met en œuvre une stratégie de **développement de « clusters », pôles d'excellence culturels, nés des dynamiques de co-localisation d'activités** appartenant à des secteurs d'activités similaires. Paris est le témoin des processus de concentration en faveur de la naissance d'une « ville créative » (potentialités d'interaction créative nombreuses dues à la taille du territoire et à l'hétérogénéité des ressources).
- ▶ La **capacité d'innovation parisienne** est ainsi démontrée par la **présence de sept pôles majeurs de dimension internationale en Ile-de-France** (qui ont obtenu le label national 'pôle de compétitivité' depuis 2005). Un milliard d'euros y sera consacré en six ans (de 2010 à 2016). Ces pôles regroupent des entreprises, des centres de formation et des unités de recherche publiques ou privées. Leur objectif est de donner naissance à des projets communs dits 'collaboratifs', de faciliter la création d'entreprises et d'emplois, et d'acquérir une visibilité internationale sur la scène économique et

scientifique. La Région joue un rôle de chef d'orchestre ; elle participe au financement des projets des pôles, de leurs structures d'animation et facilite leur développement. Ces sept pôles de compétitivité sont :

- *Advancity* : éco-technologies ville et mobilité durables
 - *Astech* : aérospatial
 - *Cap Digital* : image, multimédia et vie numérique
 - *Finance innovation* : recherche en finance et soutien transversal aux autres pôles de compétitivité dans les démarches de financement
 - *Medicen Paris Région* : sciences du vivant, domaine biomédical, recherche translationnelle en santé
 - *Mov'eo* : secteur automobile.
 - *Pôle System@tic* : systèmes complexes et technologies de l'information et de la communication.
- ▶ La répartition spatiale des industries culturelles en clusters est marquée par la **forte concentration des emplois et des établissements dans l'ouest parisien et les communes limitrophes** :
- Cinéma-Audiovisuel : grande moitié Ouest de Paris / Issy-les-Moulineaux / Boulogne / Neuilly, Saint-Denis, Montreuil / Bry-sur-Marne / Joinville-le-Pont
 - Musique : petit quart Nord-ouest de Paris / Neuilly / Levallois
 - Edition : sud de la Seine à Paris (livre) – Boulogne / Issy / Levallois / centre de Paris (presse)
- ▶ La concentration des filières culturelles a fait ainsi de Paris la ville créative n°1 d'Europe.

Paris élabore également une stratégie d'évolution de son identité originelle en s'étendant au-delà de ses frontières

- ▶ La très forte attractivité exercée par Paris a entraîné un **phénomène de métropolisation**. Ce phénomène tend au **renforcement de la capitale** : les politiques mises en œuvre depuis les années 1960 (politique de desserrement industriel) et surtout depuis le début des années 1980 (loi de décentralisation de 1982) n'ont pas entraîné une perte d'influence parisienne sur le plan national.
- ▶ Les **axes de développement pour la redéfinition de l'identité de la métropole** sont :
- conserver les populations dans des zones moins dynamiques : dans la plaine Seine-Saint-Denis, l'un des facteurs d'attractivité est l'immobilier, les disponibilités foncières étant très intéressantes,
 - encourager la décentralisation de l'économie culturelle dans les zones éloignées de Paris en reproduisant le cercle vertueux lié à la culture à l'extérieur de Paris,
 - faire face à la redéfinition des espaces au sein de la ville provoquée par la métropolisation, les fonctions grandes consommatrices d'espace (loisirs, commerce, industries) étant rejetées dans les périphéries alors que les centres-villes sont réservés à l'habitat favorisé et aux activités à forte valeur ajoutée,
 - enfin, à l'échelle nationale, prendre en compte un enjeu d'aménagement du territoire plus global.
- ▶ Face à la concurrence entre les territoires, Paris sort de ses murs et envisage les enjeux d'aujourd'hui et de demain à une nouvelle échelle, celle de la Métropole. Paris et sa région développent une **stratégie fondée sur une redéfinition du territoire**. Dans ce contexte, le **projet du Grand Paris** a pour objectif la création de 800 000 à un million d'emplois sur les quinze prochaines années, via un modèle axé sur l'innovation et la croissance démographique (notamment celle de la population active). Cette nouvelle politique de développement doit articuler étroitement **l'ensemble des dimensions de la politique urbaine** - habitat, mobilité, écologie, culture, économie - pour **renforcer leur caractère durable, leur attractivité, et pour améliorer significativement la qualité de la vie urbaine** (logements, transports...).
- ▶ L'un des objectifs de ce projet vise à construire et développer des **axes culturels qui parcourent l'ensemble de la métropole et permettront de répartir plus équitablement les activités et industries culturelles sur le territoire**. Ces axes thématiques permettront de percer la barrière du boulevard périphérique et d'inclure les grands monuments parisiens à des thématiques plus larges. L'avenir culturel multipolaire du Grand Paris s'inscrit dans la capacité à relier les grands éléments culturels symboliques actuellement détenus par la ville centre. Ainsi, l'axe principal doit se développer autour de la Seine, dans le but de **construire une « vallée de la culture »** :
- au centre : la grande Bibliothèque, le Louvre, Orsay, le musée des Arts Premiers, le Grand Palais rénové, la cité de l'architecture et une nouvelle institution dédiée à l'art contemporain installée au Palais de Tokyo

- à l'Ouest, dans le bois de Boulogne : la Fondation Louis Vuitton pour la Création et l'Île Seguin, dédiée à tous les arts, dont la forme urbaine sera elle-même un monument
 - à l'est : dans le pôle Image et Médias autour de l'INA, de l'École des Gobelins à Noisy-le-Grand, des universités de Marne-la-Vallée et Créteil
- ▶ **Une logique de pôles culturels** accompagne le déploiement de ces axes, et permettra de donner un **rayonnement plus fort aux institutions** :
- "Colline des musées" autour de Chaillot et de la Tour Eiffel pour relier entre elles toutes les institutions présentes (Palais de Tokyo, Musée d'art Moderne de la ville de Paris, Musée Guimet, Théâtre de Chaillot, Théâtre des Champs-Élysées) ou les marchands d'art comme Christies, Sotheby's, ou Artcurial
 - Projet Paris Périphérie : de la Villette à Aubervilliers, en partenariat avec Plaine Commune : lier le développement économique et social à la dimension artistique, en reliant les équipements culturels

SOURCES

Interviews réalisées :

- ▶ Muriel GENTHON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France
- ▶ Thomas PARIS, Chargé de recherche au CNRS, spécialiste des problématiques de développement des territoires en lien avec la culture

Bibliographie :

- ▶ « Le tourisme à Paris - Chiffres clés 2008 », parisinfo.com, 2009
- ▶ « Chiffres-clés de l'Ile-de-France », Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France - Service Communication et information, 2009
- ▶ « Eléments de comparaisons statistiques Paris, Berlin, Ile-de-France », CIDAL (Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne), 2007
- ▶ « Géographie de l'emploi 2006 en Ile-de-France – Les industries culturelles », INSEE, 2009
- ▶ « Le développement de l'Ile de France par la création de districts culturels », Xavier GREFFE et Véronique SIMONET, Centre d'Economie de la Sorbonne, 2008
- ▶ « Paris, métropole créative. Clusters, Milieux d'Innovation et Industries culturelles en Ile-de-France », Unité mixte de recherche CNRS, Université Paris-Est, Ludovic Halbert, 2008
- ▶ « Les industries culturelles en Île-de-France. État des lieux, évolutions et enjeux des industries cinématographiques et audiovisuelles, de l'industrie musicale, de l'édition de presse, du livre et de l'imprimerie », Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France, 2006
- ▶ « Réflexions sur l'avenir de l'Ile-de-France - Rapport du groupe de travail Zone dense », Christian Bouvier, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 2003
- ▶ « Le secteur du Livre : chiffres-clés 2008-2009 », Ministère de la Culture et de la Communication, Service du Livre et de la Lecture, 2010
- ▶ « 1982-2008 : 27 ans d'évolution du marché de livre en France », Observatoire de l'économie du livre, 2008
- ▶ « Mini Chiffres-clés de la culture », Ministère de la Culture et de la Communication / Secrétariat Général / Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation / Département des études, de la prospective et des statistiques, 2010
- ▶ « Le marché du travail à Paris - la demande d'emploi », CCIP-Délégation de Paris - Service études et enquêtes, 2010
- ▶ « les notes statistiques du DEPS - Aperçu statistique des industries culturelles », Ministère de la Culture et de la Communication / Département des études, de la prospective et des statistiques, 2006
- ▶ « Conférence de presse – 1^{er} Trimestre 2010 – Etat des lieux du marché de la musique », Syndicat National de l'Édition Phonographique, 2010
- ▶ « Fréquentation des salles de cinéma | Estimations de l'année 2009 », CNC, 2010
- ▶ « Baromètre 2008 observatoire des métiers d'art », Ateliers d'art de France, 2008
- ▶ « La mode en chiffres », Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2005
- ▶ « Rapport d'information sur l'avenir de la filière du livre numérique », Jacques LEGENDRE, 2010
- ▶ « Le grand Paris de la culture », Ministère de la Culture et de la Communication
- ▶ « Management de projets événementiels », Philippe Claveau, Presses universitaires de Grenoble
- ▶ « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse », Note d'information du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2009
- ▶ Rapport « Priority Sector Report: Creative and Cultural Industries » (mars 2010) de l'European Cluster Observatory pour la Commission Européenne